

Procès-verbal de la 2^e **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Draveurs, tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec) le **lundi 16 décembre 2019** à compter de **17 h 30**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

PRÉSENCES:

Monsieur Claude Beaulieu, président

Mesdames Micheline Marcotte Boucher, Nathalie Dorais-Pagé, et messieurs Ernest Bédard et Jérôme Maltais (en remplacement de monsieur Romain Vanhooren) commissaires.

Madame Manon Dufour, directrice générale, Madame Julie Legault, directrice générale adjointe et Monsieur Christian Laforest, secrétaire général

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

M. Guy Bélair, directeur, Service des ressources informatiques, clientèle et transport

Mme Chantal Patrice, directrice, Service des ressources matérielles

Mme Sara Duguay, directrice, Service des ressources financières

ABSENCES MOTIVÉES :

Messieurs Pierre Boucher, Steve Kirk et Romain Vanhooren, commissaires.

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Monsieur Claude Beaulieu constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

E034-1912 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

E035-1912 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 AOÛT 2019

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que le procès-verbal de la séance tenue le 26 août 2019 soit approuvé.

Adopté à l'unanimité

AVIS DE SUIVI DU 26 AOÛT 2019

La Direction générale fait part de tous les avis de suivi de cette séance.

E036-1912 TRANSPORT EXCEPTIONNEL DE L'ÉLÈVE AYANT LE NUMÉRO DE FICHE 4642500

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre les directions des écoles La Sablonnière et De Touraine pour le transport exceptionnel de l'élève ayant le numéro de fiche 4642500 de la Sablonnière vers De Touraine le matin et de Touraine vers de la Sablonnière le soir;

CONSIDÉRANT que ce transport permettra d'améliorer le service offert à l'élève ayant le numéro de fiche 4642500;

CONSIDÉRANT que le point 6.5 de la politique 52-01-01 « Transport scolaire » prévoit que le comité exécutif de la Commission scolaire des Draveurs autorise des mesures temporaires pour tenir compte de situations exceptionnelles au niveau de la sécurité ou des opérations;

CONSIDÉRANT que le coût de la mise en place de ladite entente pour l'année scolaire 2019-2020 demeure à l'intérieur du budget consenti à l'organisation du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport, de la direction de l'école La Sablonnière, de la direction de l'école De Touraine et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais que le Service des ressources informatiques, clientèle et transport soit autorisé à mettre en place le transport entre La Sablonnière et De Touraine le matin et De Touraine et La Sablonnière le soir pour l'élève ayant le numéro de fiche 4642500 pour l'année scolaire 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

**E037-1912 TRANSPORT EXCEPTIONNEL DE L'ÉLÈVE AYANT LE
NUMÉRO DE FICHE 4687711**

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre les directions des écoles Des Cépages et De l'Escalade pour le transport exceptionnel de l'élève ayant le numéro de fiche 4687711 Des Cépages vers De l'Escalade le matin et De l'Escalade vers Des Cépages le soir;

CONSIDÉRANT que ce transport permettra d'améliorer le service offert à l'élève ayant le numéro de fiche 4687711;

CONSIDÉRANT que le point 6.5 de la politique 52-01-01 « Transport scolaire » prévoit que le comité exécutif de la Commission scolaire des Draveurs autorise des mesures temporaires pour tenir compte de situations exceptionnelles au niveau de la sécurité ou des opérations;

CONSIDÉRANT que le coût de la mise en place de ladite entente pour l'année scolaire 2019-2020 demeure à l'intérieur du budget consenti à l'organisation du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport, de la direction de l'école Des Cépages, de la direction de l'école De l'Escalade et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que le Service des ressources informatiques, clientèle et transport soit autorisé à mettre en place le transport entre Des Cépages et De l'Escalade le matin et De l'Escalade et Des Cépages le soir pour l'élève ayant le numéro de fiche 4687711 pour l'année scolaire 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

**E038-1912 TRANSPORT EXCEPTIONNEL DE L'ÉLÈVE AYANT
LE NUMÉRO DE FICHE 4611398**

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre les directions des écoles Des Trois-Saisons et De l'Oiseau Bleu pour le transport exceptionnel de l'élève ayant le numéro de fiche 4611398 Des Trois-Saisons vers De l'Oiseau bleu le matin et De l'Oiseau bleu vers Des Trois-Saisons le soir;

CONSIDÉRANT que ce transport permettra d'améliorer le service offert à l'élève ayant le numéro de fiche 4611398;

CONSIDÉRANT que le point 6.5 de la politique 52-01-01 « Transport scolaire » prévoit que le comité exécutif de la Commission scolaire des Draveurs autorise des mesures temporaires pour tenir compte de situations exceptionnelles au niveau de la sécurité ou des opérations;

CONSIDÉRANT que le coût de la mise en place de ladite entente pour l'année scolaire 2019-2020 demeure à l'intérieur du budget consenti à l'organisation du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport, de la direction de l'école Des Trois-Saisons, de la direction de l'école De l'Oiseau bleu et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé que le Service des ressources informatiques, clientèle et transport soit autorisé à mettre en place le transport entre Des Trois-Saisons et De l'Oiseau bleu le matin et De l'Oiseau bleu et Des Trois-Saisons le soir pour l'élève ayant le numéro de fiche 4611398 pour l'année scolaire 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

**E039-1912 TRANSPORT EXCEPTIONNEL DE L'ÉLÈVE AYANT
LE NUMÉRO DE FICHE 4589339**

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre les directions des écoles De Touraine et De l'Envolée pour le transport exceptionnel de l'élève ayant le numéro de fiche 4589339 De l'Envolée vers De Touraine le matin et De Touraine vers De l'Envolée le soir;

CONSIDÉRANT que ce transport permettra d'améliorer le service offert à l'élève ayant le numéro de fiche 4589339;

CONSIDÉRANT que le point 6.5 de la politique 52-01-01 « Transport scolaire » prévoit que le comité exécutif de la Commission scolaire des Draveurs autorise des mesures temporaires pour tenir compte de situations exceptionnelles au niveau de la sécurité ou des opérations;

CONSIDÉRANT que le coût de la mise en place de ladite entente pour l'année scolaire 2019-2020 demeure à l'intérieur du budget consenti à l'organisation du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport, de la direction de l'école De Touraine, de la direction de l'école De l'Envolée et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard que le Service des ressources informatiques, clientèle et transport soit autorisé à mettre en place le transport entre l'école De l'Envolée et De Touraine le matin et De Touraine vers De l'Envolée le soir pour l'élève ayant le numéro de fiche 4589339 pour l'année scolaire 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

**E040-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DE LA
TRAVERSÉE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur David Pigeon (circonscription 9);

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé de verser une somme de 200 \$ au budget de l'école de la Traversée en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E041-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE LA POLYVALENTE DE
L'ÉRABLIÈRE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Loyer (circonscription 3);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais de verser une somme de 1 000 \$ au budget de la Polyvalente de l'Érablière en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E042-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DES CÉPAGES**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Nathalie Dorais-Pagé (circonscription 7);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard de verser une somme de 247,50 \$ au budget de l'école des Cépages en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E043-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DE LA MONTÉE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Nathalie Dorais-Pagé (circonscription 7);

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher de verser une somme de 200 \$ au budget de l'école de la Montée en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E044-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DU VALLON**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Loyer (circonscription 3);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais de verser une somme de 253 \$ au budget de l'école du Vallon en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E045-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DES TROIS-
SAISONS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur David Pigeon (circonscription 9);

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher de verser une somme de 200 \$ au budget de l'école des Trois-Saisons en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E046-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE LA
SABLONNIÈRE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Marie-France Gagnon (circonscription 10);

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé de verser une somme de 290, 50 \$ au budget de l'école La Sablonnière en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E047-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-
VENTS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Ernest Bédard (circonscription 2);

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher de verser une somme de 362, 50 \$ au budget de l'école de la Rose-des-Vents en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E048-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE LE TREMLIN**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Morin (circonscription 5);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais de verser une somme de 200 \$ au budget de l'école Le Tremplin en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E049-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DE L'ORÉE-DES-
BOIS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Ernest Bédard (circonscription 2);

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé de verser une somme de 434 \$ au budget de l'école de l'Orée-des-Bois en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E050-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE SAINTE-
ÉLISABETH**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Ernest Bédard (circonscription 2);

IL EST PROPOSÉ par Madame Nathalie Dorais-Pagé de verser une somme de 305, 50 \$ au budget de l'école Sainte-Élisabeth en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E051-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE
NICOLAS-GATINEAU**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Micheline Marcotte Boucher (circonscription 8);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais de verser une somme de 1 474, 50 \$ au budget de l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E052-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DU CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE COMPÉTENCE OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur David Pigeon (circonscription 9);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard de verser une somme de 250 \$ au budget du Centre de formation professionnelle Compétence Outaouais en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E053-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DU CHEVAL-
BLANC**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Marie-France Gagnon (circonscription 10);

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher de verser une somme de 336 \$ au budget de l'école du Cheval-Blanc en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E054-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DU CENTRE D'ÉDUCATION
DES ADULTES DES DRAVEURS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par messieurs Normand Sylvestre (circonscription 4) et Paul Morin (circonscription 5);

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé de verser une somme de 250 \$ au budget du Centre d'éducation des adultes des Draveurs en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E055-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU
VERSANT**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Steve Kirk (circonscription 6);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais de verser une somme de 1 000 \$ au budget de l'école secondaire du Versant en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E056-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DU NOUVEAU-
MONDE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Morin (circonscription 5);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard de verser une somme de 280, 50 \$ au budget de l'école du Nouveau-Monde en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E057-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE
LE CARREFOUR**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Morin (circonscription 5);

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé de verser une somme de 1 000 \$ au budget de l'école Polyvalente Le Carrefour en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E058-1912 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DU BOIS-JOLI**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Marie-France Gagnon (circonscription 10);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais de verser une somme de 205 \$ au budget de l'école du Bois-Joli en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E059-1912 ADJUDICATION DU CONTRAT – ENTRETIEN DES
ESPACES VERTS AUX ÉTABLISSEMENTS DU
SECTEUR EST**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 17 octobre 2019 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 12 novembre 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher d'accepter la soumission de la firme **Paysagiste Mathis**, située au 27, rue de Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5 d'une somme de 67 500,00 \$, excluant les taxes, pour l'entretien des espaces verts aux établissements du secteur EST qui comprend les écoles de la Traversée, des Trois-Saisons, des Belles-Rives, du Bois Joli, du Cheval-Blanc, La Sablonnière et le centre administratif, et ce, pour la période du 15 avril 2020 au 15 novembre 2022 avec la possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Paysagiste Envert & Fils (6535755 Canada Inc.) 1662, rue Routhier Gatineau (Québec) J8R 3Y7	80 325,00 \$
Groupe Dagenais et Fils 2, rue Riopelle Cantley (Québec) J8V 4G2	Non conforme

Adopté à l'unanimité

E060-1912 ADJUDICATION DU CONTRAT – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS AUX ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR CENTRE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 17 octobre 2019 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 12 novembre 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé d'accepter la soumission de la firme **Paysagiste Mathis**, située au 27, rue de Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5 d'une somme de 72 900,00 \$, excluant les taxes, pour l'entretien des espaces verts aux établissements du secteur CENTRE qui comprend les écoles Carle, de la Montée, de l'Escalade, de l'Odyssée, des Cépages, l'édifice Brébeuf et le centre de formation professionnelle Compétences Outaouais, et ce, pour la période du 15 avril 2020 au 15 novembre 2022 avec la possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Paysagiste Envert & Fils (6535755 Canada Inc.)
1662, rue Routhier
Gatineau (Québec) J8R 3Y7

76 950,00 \$

Adopté à l'unanimité

**E061-1912 ADJUDICATION DU CONTRAT – ENTRETIEN DES
ESPACES VERTS AUX ÉTABLISSEMENTS DU
SECTEUR OUEST**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 17 octobre 2019 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 12 novembre 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé d'accepter la soumission de la firme **Paysagiste Envert & Fils (6535755 Canada Inc.)**, située au 1662, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y7 d'une somme de 150 612,00 \$, excluant les taxes, pour l'entretien des espaces verts aux établissements du secteur OUEST qui comprend les écoles de l'Envolée, de Touraine, du Nouveau-Monde, du Vallon, L'Oiseau Bleu, La Source, Le Petit Prince, Le Tremplin, Massé, le centre d'éducation des adultes des Draveurs et les édifices Sainte-Bernadette et Saint-Cœur-de-Marie, et ce, pour la période du 15 avril 2020 au 15 novembre 2022 avec la possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Paysagiste Mathis
27, de Bécancour
Gatineau (Québec) J8P 7X5

151 200,00 \$

Groupe Dagenais et Fils
2, rue Riopelle
Cantley (Québec) J8V 4G2

Non conforme

Adopté à l'unanimité

**E062-1912 ADJUDICATION DU CONTRAT – ENTRETIEN DES
ESPACES VERTS AUX ÉTABLISSEMENTS DU
SECTEUR RURAL**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 17 octobre 2019 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 12 novembre 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard d'accepter la soumission de la firme **Paysagiste Mathis**, située au 27, rue de Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5 d'une somme de 39 600,00 \$, excluant les taxes, pour l'entretien des espaces verts aux établissements du secteur RURAL qui comprend les écoles de la Colline (râtelage du carré de sable seulement), de l'Orée-des-Bois, du Sommet, de la Rose-des-Vents, L'Équipage et Sainte-Élisabeth, et ce, pour la période du 15 avril 2020 au 15 novembre 2022 avec la possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Paysagiste Envert & Fils (6535755 Canada Inc.)
1662, rue Routhier
Gatineau (Québec) J8R 3Y7

51 120,00 \$

Groupe Dagenais et Fils
2, rue Riopelle
Cantley (Québec) J8V 4G2

Non conforme

Adopté à l'unanimité

E063-1912 ADJUDICATION DU CONTRAT – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS AUX ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR SECONDAIRE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 17 octobre 2019 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 12 novembre 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher d'accepter la soumission de la firme **Paysagiste Mathis**, située au 27, rue de Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5 d'une somme de 138 000,00 \$, excluant les taxes, pour l'entretien des espaces verts aux établissements du secteur SECONDAIRE qui comprend les écoles polyvalentes de l'Érablière, Le Carrefour, Nicolas-Gatineau et l'école secondaire du Versant, et ce, pour la période du 15 avril 2020 au 15 novembre 2022 avec la possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Paysagiste Envert & Fils (6535755 Canada Inc.)
1662, rue Routhier
Gatineau (Québec) J8R 3Y7

145 680,00 \$

Adopté à l'unanimité

E064-1912 ENTÉRINEMENT DU CONTRAT – RÉFECTION DU BASSIN DE TOITURE E7 ET RÉPARATIONS DIVERSES – ÉCOLE SECONDAIRE DU VERSANT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 4 octobre 2019 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 18 octobre 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter dès l'octroi du contrat et devront être complétés au plus tard le 1^{er} décembre 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Beaulieu d'accepter la soumission de la firme **Morin Isolation & Toitures Ltée** située au 55, Breadner, Gatineau, Québec, J8Y 2L7 d'une somme de **96 440,00 \$**, excluant les taxes pour la réfection du bassin de toiture E7 et réparations diverses à l'école secondaire du Versant.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Les Toitures Raymond & Associés Inc.

97 700,00 \$

65, rue Jean-Proulx

Gatineau (Québec) J8Z 1W2

Couvreur Rolland Boudreault, 2413-2276 Québec inc.

195 225,00 \$

660, rue Auguste-Mondoux, local 4

Gatineau (Québec) J9J 3K3

Adopté à l'unanimité

E065-1912

CALENDRIER D'EXAMENS DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher de nommer les personnes suivantes pour procéder par échantillonnage à l'examen des pièces justificatives à l'appui de chèques ou de paiements directs émis par la Commission scolaire des Draveurs :

- 27 janvier 2020 : Madame Micheline Marcotte Boucher
- 6 avril 2020 : Madame Nathalie Dorais-Pagé
- 11 mai 2020 : Monsieur Jérôme Maltais
- 29 juin 2020 : Monsieur Ernest Bédard
- Août 2020 : Monsieur Claude Beaulieu
- Octobre 2020 : Monsieur Claude Beaulieu

Adopté à l'unanimité

**E066-1912 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS
ET DE LA LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS
DURANT LA PÉRIODE DU 15 JUILLET AU 17
NOVEMBRE 2019**

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative concernée s'est assurée que les achats de biens et de services pour lesquels des déboursés ont été effectués en conformité avec les pouvoirs qui lui ont été délégués et selon les politiques en vigueur;

CONSIDÉRANT que la livraison des biens ou la prestation des services a eu lieu conformément aux exigences de la direction de l'unité administrative;

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative en recommande le paiement;

CONSIDÉRANT le contrôle effectué par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières et de la Direction générale;

CONSIDÉRANT que Madame Nathalie Dorais-Pagé a procédé par échantillonnage à l'examen des pièces justificatives à l'appui des chèques ou paiements directs 300385, 300494, 300686, 300824, 301017, 301130, 301262, 301540, 301605, 301901, 301940, 302127, 302360, 302422, 302610, 302831, 303059, 303247, 303313, 303562, 303750, 303808, 304047, 304268, 304347, 304535, 304672, 304843, 305051, 305167, 305477, 305488, 305676 durant la période du 15 juillet au 17 novembre 2019 inclusivement.

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé d'approuver la liste des chèques émis et la liste des paiements directs pour la période du 15 juillet au 17 novembre 2019 inclusivement, pour un montant total de 43 837 425,91 \$.

Adopté à l'unanimité

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

DIRECTION GÉNÉRALE

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité exécutif aura lieu le lundi 27 janvier 2020 à 18 h dans le salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé.

Adopté à l'unanimité

E067-1912 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que la séance soit levée. Il est 17 h 53.

Adopté à l'unanimité

Christian Laforest
Secrétaire général

Claude Beaulieu
Président